

Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (2023)

Heft: 1

Artikel: Le développement urbain du Grand-Saconnex : le projet d'agglomération du Grand Genève localement activé

Autor: Exquis, Christian

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041595>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le développement urbain du Grand-Saconnex

Le projet d'agglomération du Grand Genève localement activé

CHRISTIAN EXQUIS

Architecte EPFL-SIA, urbaniste



[ILL.1]

La commune du Grand-Saconnex, confrontée aux défis du développement territorial planifié par le projet d'agglomération du Grand Genève, se positionne face aux enjeux de la durabilité. Elle oriente les conditions du développement urbain et s'emploie à intégrer l'évolution de son territoire dans une dynamique de projets qui soit propice à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Les activateurs du développement

Le projet d'agglomération du Grand Genève prévoit depuis quelques années des projets stratégiques de développement sur un ensemble de secteurs, dans une vision associant des mesures infrastructurelles et de développement urbain.

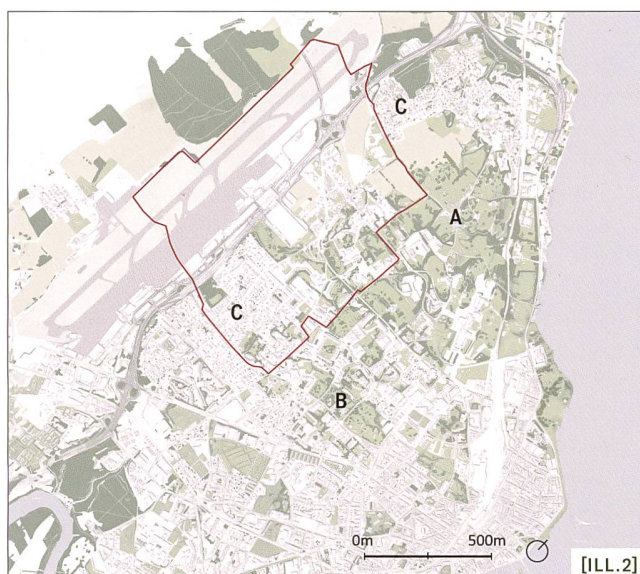
Ainsi la ligne de tram de la gare de Cornavin à la place des Nations deviendra une ligne franco-suisse, avec sa prolongation pour 2026 au Grand-Saconnex, puis jusqu'à Ferney-Voltaire en France. Cette mesure accompagne d'autres travaux majeurs sur les infrastructures comme le tunnel des Nations, la modification de la jonction autoroutière, la construction d'un parking-relais et la réorganisation du réseau de bus.

L'amélioration des infrastructures rend pertinente la volonté d'intensification urbaine. Celle-ci se traduit par le développement de quartiers d'habitations et d'activités qui pourront profiter d'une excellente desserte en transports collectifs. Ce développement pose un ensemble d'enjeux et de défis pour la commune du Grand-Saconnex, qui s'organise en réinterrogeant ses ambitions et ses objectifs dans une perspective de transition écologique et solidaire.

Le contexte

L'évolution du territoire de la commune a depuis longtemps été dictée par le développement de ses infrastructures de transport. Aujourd'hui, le Grand-Saconnex est une ville de plus de 12'000 habitants à la jonction des territoires urbains et agricoles et localisée stratégiquement à la convergence des réseaux autoroutier, ferroviaire et aéroportuaire. [ILL.1+2]

La composition urbaine de la ville est appelée à fortement évoluer au cours des prochaines années, avec une augmentation prévue de la population de près de 3000 habitant.e.s d'ici à 2035. Pour répondre à ce nouveau souffle, ce sont plus d'une vingtaine de projets urbains, d'aménagement et de mobilité qui sont en cours d'études ou de réalisation dans un périmètre d'environ 120 hectares.



[ILL.2]

- | | | | |
|---|-----------------------------------|---|--------------------------------|
| A | Pénétrante de verdure des Nations | ■ | Végétation arborée |
| B | Coulée verte | ■ | Surface herbeuse |
| C | Zone villa | ■ | Surface herbeuse de l'aéroport |
| | | ■ | Surface agricole |

[ILL.1+2] Le tracé du futur tram et les espaces végétalisés de la rive droite / Die neue Tramlinie und die begrünten Flächen am rechten Ufer / Il tracciato del futuro tram e gli spazi verdi della sponda destra della città (Source: Étude Théo Campedel, master UNIGE-HES-SO en développement territorial, janvier 2022)

Les relations entre Commune et Canton ont favorablement évolué depuis une douzaine d'années. On est passé d'une attitude cantonale très centralisatrice à un vrai partenariat collaboratif qui s'est révélé depuis comme la seule gouvernance pertinente. Cette étroite collaboration est rendue possible par un exécutif politique communal engagé et conscient des enjeux. Les défis sont tels qu'il est nécessaire de tirer solidairement à la même corde afin de créer, à tous les niveaux, la dynamique indispensable qui doit permettre de construire les meilleures conditions du développement.

Les planifications

Les planifications directrices cantonales et communales évoluent, se coordonnent et s'imbriquent pour jouer un rôle moteur dans le développement territorial. Le projet d'agglomération du Grand Genève pose les bases du développement des infrastructures et identifie les potentiels liés au développement des quartiers.

Le plan directeur cantonal jette les fondements de l'aménagement du territoire et identifie dix projets prioritaires sur le sol genevois dont le «Grand projet Grand-Saconnex» (GPGS), repris, complété et développé à l'échelle communale par le Plan directeur communal. Le GPGS est complété par le plan directeur de quartier du Jardin des Nations, pour le site des organisations internationales, qui fait l'objet d'une réflexion afin de dégager une vision nouvelle et partagée : un «quartier-paysage» permettant de perméabiliser, valoriser et activer ce lieu emblématique.

A l'échelle des quartiers, on procède par plans localisés de quartier (PLQ) pour planifier et fixer les bases réglementaires du développement. Un des problèmes récurrents de cette planification réside dans le temps long qu'elle nécessite le plus souvent, alors que les conditions qui ont présidé à la définition de son contenu n'ont cessé d'évoluer. Un projet planifié aujourd'hui, avec les meilleures ambitions du jour, pourra être dépassé demain si les règles posées ne laissent pas les marges d'adaptation nécessaires.

Les projets urbains

Les nombreux projets de développement s'organisent principalement autour de deux axes, la route de Ferney conduisant de la place des Nations à la frontière française, et l'autoroute en façade sud de l'aéroport international de Genève. L'aménagement de ces deux axes et les réseaux de mobilité qu'ils génèrent stimulent le développement de nouveaux quartiers et l'aménagement d'espaces publics majeurs.

Le premier nouveau quartier en cours de planification se situe au centre de la commune. Il permet la réorganisation de la place de *Carantec* et l'inscription de nouveaux bâtiments dans la topographie, qui s'articulent le long d'un parc linéaire central, au croisement de cheminements piétonniers structurants. Issu d'un concours d'architecture, le programme, qui propose environ trois cent logements, des activités et des surfaces pour un équipement public communal à définir, a été traduit dans un PLQ. La procédure a débouché sur de nombreuses oppositions dont certaines ont été utilisées comme opportunité d'amélioration du projet, sur des thèmes pour lesquels les ambitions avaient évolué durant les six années écoulées entre le concours et la formalisation du PLQ.

Une évaluation du projet selon la méthodologie SIA 2050 (Développement territorial durable – planifications spatiales communale et régionale) a été faite, permettant de porter un regard factuel et homogène sur le niveau de durabilité

du quartier *Carantec* et de mettre en évidence les potentiels d'amélioration pour la suite du processus. Les orientations prises ont grandement facilité les décisions d'adaptation du projet de PLQ. Par exemple, le parking souterrain a été réduit de moitié, permettant d'augmenter la pleine terre et l'arborisation, le système de gestion de l'eau de pluie a favorisé un cycle de l'eau plus proche de l'état naturel, et les aménagements extérieurs de la place et du parc ont pu intégrer les premiers éléments issus d'une concertation publique conduite pendant le temps de l'adaptation du projet. [ILL.3+4]

Un autre secteur, faisant face au quartier de *Carantec* de l'autre côté de la route de Ferney, est en réflexion sur le périmètre des *Marronniers*. Le processus a débuté par un cycle d'études exploratoires des étudiants de l'atelier de projet urbain du Master en développement territorial (UNIGE-HEPIA), qui a permis de mettre en évidence les qualités intrinsèques du site, ses relations aux territoires voisins et d'identifier les premiers concepts d'intervention. Dans un second temps, une étude préliminaire qui regroupait une concertation citoyenne et une étude de faisabilité a débouché sur l'identification de premiers principes directeurs, alimentés par des ateliers avec les propriétaires.

Simultanément, les partenaires du projet ont pu participer aux ateliers de restitution-débat du *Transition Workshop 2020* organisé par la Fondation Braillard Architectes, ciblé sur le site des *Marronniers* comme cas d'étude au service de la stratégie urbaine du canton. Le *Workshop 2020* a fonctionné comme détonateur de l'implémentation urgente et centrale des enjeux de la transition écologique dans tous les projets sur la commune.

Les études préliminaires se poursuivent avec une analyse économique et foncière de la densification, par scénarios, et une réflexion sur les conditions du processus à conduire en 2023, combinant les apports d'équipes pluridisciplinaires et la co-construction du projet.

Le secteur de la *Susette* est compris dans le triangle formé par la route de Ferney, l'autoroute et le très grand bâtiment de Palexpo. Afin de promouvoir la création de logements, l'intention cantonale et communale est de réaffecter en zone mixte ce secteur industriel et artisanal partiellement bâti.

Sous la conduite des entités publiques, une démarche d'études tests a permis de dégager, grâce aux apports de trois groupes pluridisciplinaires et à la confrontation avec les réflexions de groupes d'étudiants de l'*atelier de prospective métropolitaine* (UNIGe), des principes directeurs qui ont été traduits en 2019 dans un schéma directeur [ILL.5].

Des refus, en votation populaire, sur deux communes voisines, de projets d'habitations proches de l'aéroport ont poussé à réévaluer la programmation initiale du site, en supplantant le logement situé du côté de l'autoroute. De plus, la sensibilisation aux enjeux climatiques a fait apparaître de nouveaux besoins et désirs. Par exemple, la Commune souhaite désormais développer un parc agro-urbain intégré au projet de quartier.

Le schéma directeur initial sera donc actualisé. Le but est d'élargir la concertation à la société civile, en plaçant au centre de la réflexion les enjeux de la durabilité et en développant le concept de parc agro-urbain avec l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature et en impliquant des étudiants de l'HEPIA.

Parallèlement aux planifications sur les quartiers urbains, d'intenses réflexions sont en cours sur les réseaux de mobilité douce et d'espaces publics. De nombreux aménagements sont prévus pour l'ensemble des axes structurants.



[ILL.3]

[ILL.3+4] Carantec, d'un parking
à une place publique /
Carantec : Von einem Parkplatz
zu einem städtischen Platz /
Carantec, da parcheggio
a piazza pubblica.

(Source: Illustrations et plan du projet
Carantec, Group 8 architectes, lauréat
du concours, décembre 2016)



On peut citer ici la promenade de la Paix et la promenade des Serres qui, à travers le Jardin des Nations, connectent les rives du lac et les équipements publics du nord de la commune, ainsi que la promenade des Parcs et celle de la Crête qui relie transversalement l'est et l'ouest du territoire communal. Ces promenades mettent en réseau les parcs publics et contribuent fortement à la perméabilité du territoire à une échelle intercommunale. Elles s'intègrent à la volonté de valorisation des espaces naturels et s'accompagnent d'un renforcement des armatures vertes et bleues.

La gestion partenariale

La conduite des projets et leur mise en cohérence est assurée par un partenariat public rodé entre la Commune et le Canton. Les nombreux échanges et l'étroite collaboration entre les deux entités publiques permettent de construire une compréhension partagée des enjeux et une vision commune des intérêts publics à défendre comme base du développement des projets.

L'intégration des acteurs privés, en particulier les propriétaires fonciers, est déterminante pour chaque processus de développement de quartier. Il est important de bien expliquer les intentions publiques et de discuter, voire de négocier les principes et les contours de la démarche de planification à engager.

La sensibilisation aux changements

Malgré les dynamiques de partenariat et de concertation, on peut constater une augmentation générale de la contestation vis-à-vis des projets de développement. Le manque d'adhésion de certains acteurs politiques ou d'une partie de la population face aux changements induits par le développement urbain va de pair avec les incertitudes liées à l'actualité climatique et internationale. La notion même du développement urbain est d'ailleurs souvent remise en question par ceux qui défendent la décroissance.

Le vaste débat pour un développement urbain durable, qui soit responsable et solidaire, doit stimuler les actions des urbanistes et des architectes. Dans cette perspective, on peut défendre une dynamique qui précisément appelle au changement, mais à un changement maîtrisé et souhaitable, un changement qui place au centre l'amélioration de la qualité du cadre de vie, dans un processus nécessaire d'adaptation.

La sensibilisation aux enjeux des transitions écologique et énergétique se révèle comme une préoccupation à double entrée. D'abord celle de la sensibilisation des acteurs politiques qui doivent se nourrir de la problématique et s'entendre pour fixer des objectifs aux ambitions à la hauteur des enjeux. Ensuite celle de la population qui doit comprendre les nouvelles contraintes et s'approprier les réponses nécessaires induites par l'évolution de la situation.

La progression rapide des réflexions dans ce domaine implique la mise en place de processus de projets avec une forte capacité d'évolutivité et d'intégration. Le développement d'outils permettant de guider les décisions, en gardant une vision sur la globalité de leurs effets, est en cours d'intégration par la Commune. Cela se traduit, par exemple, par l'utilisation de la charte cantonale « Quartiers en transition » et de ses fiches techniques.

Les actions sur le territoire sont conduites par la Commune du Grand-Saconnex dans une dynamique de réflexion sans cesse en évolution, éclairée par les expériences et les enseignements croisés au fil des projets. On peut mettre en exergue les nombreuses démarches de concertation sur différents projets, qui ont permis de cerner peu à peu la complexité des préoccupations de la population et qui ont débouché sur l'organisation d'un lieu permanent d'informations, d'expositions et d'échanges, « l'Atelier et Maison des projets ».

GENÈVE: LA PROCÉDURE DE CONCOURS SIA 142 ET 143 VALANT PLQ

L'article 2 de la Loi générale sur les zones de développement (LGZD) du Canton de Genève prévoit la possibilité de renoncer à l'établissement d'un plan de quartier suite à un concours organisé selon les règlements SIA. Bien que minoritaire, cette approche est appliquée autant que possible lorsqu'un accord sur les principes du développement visé est trouvé en amont entre les autorités communales, cantonales et les propriétaires. Cet instrument légal défend une approche en faveur de la qualité urbaine et des processus qui la mettent en œuvre. (Marta Alonso et Dimitri Jaunin, comité de rédaction de COLLAGE)



[ILL.4]

